

Un vote groupé est émis sur les points 9 à 17

**Délibérations CA 2021 / 07 / 06 – 7 à 15**

Point 9 de l'Ordre du Jour

**MISE A JOUR DU DISPOSITIF " BONUS ENGAGEMENT ÉTUDIANT (B2E)"**

*Document transmis aux Administrateurs*

Il s'agit d'actualiser les modalités de la validation des connaissances et compétences liées à l'engagement étudiant, à la faveur des expériences accumulées sur les trois dernières années, notamment :

- détailler les modalités d'instruction par le comité B2E ;
- ajouter la reconnaissance de l'implication dans les activités de CSTI (science et société).

**Délibération CA 2021 07 06 - 7 :**

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la mise à jour du dispositif « Bonus Engagement Étudiant (B2E) ».

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	30
Nombre de votants	22
Présents	16
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	22
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 7 juillet 2021



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

• Transmis au Recteur Chancelier le **08 JUIL. 2021**

Point 10 de l'Ordre du Jour

**MONTANT des DROITS UNIVERSITAIRES – RÉPARTITION 2021-2022**

*Document transmis aux Administrateurs*

★ ANNEXE 6

**Délibération CA 2021 07 06 - 8 :**

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la répartition des droits universitaires 2021-2022, conformément à l'arrêté ministériel en vigueur.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	30
Nombre de votants	22
Présents	16
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	22
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 7 juillet 2021



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

• Transmis au Recteur Chancelier le **08 JUIL. 2021**

Point 11 de l'Ordre du Jour

**MONTANT des DROITS UNIVERSITAIRES – TAUX APPLICABLES 2021-2022**

*Document transmis aux Administrateurs*

★ ANNEXE 7

**Délibération CA 2021 07 06 - 9 :**

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité les taux applicables aux montants des droits universitaires 2021-2022.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	30
Nombre de votants	22
Présents	16
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	22
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 7 juillet 2021



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

• Transmis au Recteur Chancelier le **08 JUL. 2021**

Point 12 de l'Ordre du Jour

**TARIFICATION des CERTIFICATIONS 2021-2022**

*Document transmis aux Administrateurs*

★ ANNEXE 8

**Délibération CA 2021 07 06 - 10 :**

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la tarification 2021-2022 des certifications.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	30
Nombre de votants	22
Présents	16
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	22
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 7 juillet 2021



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

• Transmis au Recteur Chancelier le **08 JUIL. 2021**

**CRITÈRES GÉNÉRAUX d'EXONÉRATION des DROITS d'INSCRIPTION des ÉTUDIANTS de L'UFR LANSAD (Langues pour Spécialistes d'autres Disciplines) AYANT le STATUT de RÉFUGIÉ**

Document transmis aux Administrateurs

★ ANNEXE 9

Conformément aux dispositions du 1° de l'article R719-50 du code de l'éducation, peuvent bénéficier d'une exonération du paiement des droits d'inscription les étudiants qui en font la demande en raison de leur situation personnelle, notamment les réfugiés et les travailleurs privés d'emploi. La décision est prise par le Président de l'Établissement en application de critères généraux fixés par le Conseil d'Administration, dans la limite de 10 % des étudiants inscrits, non comprises les personnes mentionnées à l'article R719-49 de ce code (bénéficiaires d'une bourse d'enseignement supérieur accordée par l'Etat, pupilles de la Nation). L'exonération peut être totale ou partielle.

Les critères généraux d'exonération sont les suivants à l'Université de Lorraine (délibérations n°15 et 16 du 18 décembre 2012 et n°28 du 8 novembre 2016).

Il apparaît nécessaire de compléter ces critères généraux des modalités d'exonération des droits d'inscription des étudiants réfugiés inscrits à l'UFR Langues pour spécialistes d'autres disciplines (LANSAD).

**Délibération CA 2021 07 06 - 11 :**

**Délibération :**

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité les critères généraux d'exonération des droits d'inscription des étudiants de l'UFR LANSAD (Langues pour Spécialistes d'Autres Disciplines) ayant le statut de réfugié.

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	30
Nombre de votants	22
Présents	16
Représentés	6
<b>Nombre de REFUS de VOTE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre de voix POUR</b>	<b>22</b>
<b>Nombre de voix CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>Nombre d'ABSTENTIONS</b>	<b>0</b>

Fait le 7 juillet 2021



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

Publicité et modalités de recours :

- opposabilité et information des tiers, des personnels et des usagers : **affichée le 08 JUIL. 2021**
- information supplémentaire interne des personnels et des membres du Conseil d'Administration : **mise en ligne sur l'intranet le 7 juillet 2021**
- **transmission au Recteur Chancelier des Universités le 08 JUIL. 2021**

Les délibérations du Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine qui revêtent un caractère réglementaire (général et impersonnel) entrent en vigueur à compter de leur transmission au Recteur de l'Académie de Nancy-Metz, Chancelier des Universités.

Aux termes de l'article R421-1 du Code de justice administrative, le Tribunal administratif de Nancy peut être saisi d'un recours contre la présente délibération :

- dans un délai de 2 mois suivant son affichage,
- ou dans un délai de 2 mois suivant sa transmission au Recteur si elle présente un caractère réglementaire.

Point 14 de l'Ordre du Jour

**DEMANDE d'OUVERTURE de FORMATIONS par APPRENTISSAGE**

*Document transmis aux Administrateurs*

★ ANNEXE 10

**Délibération CA 2021 07 06 - 12 :**

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la demande d'ouverture d'une formation supplémentaire par apprentissage.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	30
Nombre de votants	22
Présents	16
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	22
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 7 juillet 2021



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

• Transmis au Recteur Chancelier le **08 JUIL. 2021**

Point 15 de l'Ordre du Jour

**DEMANDE de CREATION du DIPLOME d'UNIVERSITE (DU) B2 Allemand des Affaires**

*Document transmis aux Administrateurs*

★ ANNEXE 11

**Délibération CA 2021 07 06 - 13 :**

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la création du Diplôme d'Université (DU) *B2 Allemand des Affaires*.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	30
Nombre de votants	22
Présents	16
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	22
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 7 juillet 2021



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

• Transmis au Recteur Chancelier le 08 JUIL. 2021

Point 16 de l'Ordre du Jour

**DEMANDE de CREATION du DIPLOME d'UNIVERSITE (DU) *Manager de Cabinet***  
*Document transmis aux Administrateurs*

★ ANNEXE 12

**Délibération CA 2021 07 06 - 14 :**

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent la création du Diplôme d'Université (DU) *Manager de Cabinet*.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	30
Nombre de votants	22
Présents	16
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	22
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 7 juillet 2021



Le Président ★  
Pierre MUTZENHARDT

• Transmis au Recteur Chancelier le **08 JUIL. 2021**

Point 17 de l'Ordre du Jour

**DEMANDE de MODIFICATION de l'INTITULÉ de la LICENCE PROFESSIONNELLE Assurance, Banque, Finance**

*Document transmis aux Administrateurs*

★ ANNEXE 13

**Délibération CA 2021 07 06 - 15 :**

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la demande de modification de l'intitulé de la Licence Professionnelle Assurance, Banque, Finance : l'intitulé du parcours-type « conseiller clientèle expert » devient « conseil en patrimoine ».

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	30
Nombre de votants	22
Présents	16
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	22
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 7 juillet 2021



Le Président  
Pierre MUTZENHARDT

• Transmis au Recteur Chancelier le **08 JUL. 2021**